

SCI Michel THOMAS - contact

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: jeudi 5 janvier 2023 11:24
À: contact@cdjustice.paris
Cc: SCI Michel THOMAS - contact; Cabinet TROUVIN
Objet: A l'attention de Maître JEZEQUEL - Demande de constat pour le 11 janvier 2023 à 9h au 220, boulevard de la Villette 75019 PARIS (SCI MICHEL THOMAS/ RIVP / SEQENS / PLATEFORME DU BATIMENT)
Pièces jointes: 20221213_1ERE EXPEDITION_99 22 12 4180_079337.pdf

Chère Maître,

Dans l'affaire visée en référence, je fais suite à mon échange téléphonique de ce matin avec votre étude et reviens vers vous en qualité de Conseil de la SCI MICHEL THOMAS, pour laquelle vous aviez établi un procès-verbal de constat d'huissier le 25 mars 2022.

Cette dernière a de nouveau besoin de votre intervention pour dresser un procès-verbal de constat complémentaire le **11 janvier 2023 à partir de 9 heures sur place au 220, boulevard de la Villette 75019 Paris.**

Ce constat a pour objet :

- 1) De constater la présence ou l'absence de la société SEQENS à ce rendez-vous suite à la sommation interpellative qui lui a été signifiée et que vous trouverez en pièce jointe (cette dernière résumant tout l'intérêt du rendez-vous du 11 janvier prochain)
- 2) En cas de présence de la société SEQENS, effectuer différents constats dans sa propriété, qui est à l'origine de plusieurs dégâts des eaux subis par la société LA PLATEFORME DU BATIMENT, locataire de la SCI MICHEL THOMAS.
- 3) En tout état de cause, constater la persistance d'un dégât des eaux situé dans le local « syndical » loué par la société la PLATEFORME DU BATIMENT.

Votre assistante m'a confirmé votre disponibilité pour ce rendez-vous et je vous en remercie.

Je vous précise que seront présents à ce rendez-vous :

- Monsieur Alexandre DORBEAU du Bureau d'études B3E,
- Eventuellement un représentant de la société SEQENS,
- Eventuellement un représentant de la société PLATEFORME DU BATIMENT

Et moi-même. Par commodité et à toutes fins utiles le jour du rendez-vous, je vous communique mon numéro de téléphone portable qui est le 06.14.55.87.92

Je vous précise que votre facture de frais et d'honoraires est à libeller à l'ordre de la SCI MICHEL THOMAS, 9 impasse Les Hauts de Sérignan 34410 SERIGNAN.

Pour la bonne forme, je vous remercie de bien vouloir m'accuser bonne réception de la présente ainsi que votre disponibilité pour le rendez-vous du 11 janvier à 9 heures.

Votre bien dévoué,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris

 CABINET TROUVIN	34 rue Bassano 75008 PARIS Tel : 01 47 63 42 10 www.trouvin-avocats.fr cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr
--	---